

**les sommets
du tourisme**
chamonix mont-blanc



Prix des Sommets du Tourisme 2006

PROJET

Jardin des Cimes

FRANCE

Contact@champdescimes.com

Yves Tissot

Inscription

TISSOT Yves
Vice-Président de Champ des Cimes et Maire de Passy
Société Coopérative d'intérêt collectif Champ des Cimes
1133 avenue jacques Arnaud
74480 – PASSY
FRANCE

Nature de l'opération : Création d'un jardin à vocation touristique.

Synthèse : Le projet du Jardin des Cimes à vocation touristique, porté par la Commune de Passy et la SCIC Champ des Cimes a une triple vocation : renforcer le développement local en participant à la redynamisation du Plateau d'Assy, être un outil didactique au service de l'environnement en montagne et valoriser l'insertion par l'embauche de personnes en difficultés d'insertion pour l'accueil et l'entretien du jardin.

Présentation du projet de Jardin des Cimes

SCIC SA Champ des Cimes
1133 avenue Jacques Arnaud 74480 Plateau d'Assy – PASSY
Tel. 04.50.53.44.75 – Fax 04.50.47.57.52 –

Mairie de Passy
1, Place de la Mairie 74190 PASSY
Tel. :04.50.78.00.03

SOMMAIRE

I.	Présentation de Champ des Cimes	5
A.	Vocation de Champ des Cimes	5
B.	Les objectifs de Champ des Cimes.....	5
II.	La Commune de Passy	6
III.	Présentation du Jardin des Cimes	7
A.	Vocation et objectifs du Jardin.....	7
B.	Un jardin touristique au cœur du pays du mont blanc pour sensibiliser à l'environnement de montagne	7
C.	Un jardin accessible à tous.....	8
IV.	Investissements et financement du jardin.....	12
A.	Financement du jardin	12
B.	Plan de financement du projet.....	13
V.	Le fonctionnement du jardin.....	13
A.	Le compte de résultat.....	14
B.	Les charges salariales	15
C.	Les résultats exceptionnels	16
VI.	Conclusions	16
VII.	PARTENAIRES IMPLIQUES DANS LE PROJET.....	17

I. Présentation de Champ des Cimes

Porté pendant trois ans par l'association En passant par la Montagne, le projet de création de l'entreprise Champ des Cimes a vu le jour en mai 2005 et a débuté ses activités en juin 2005.

Première société coopérative d'intérêt collectif de Haute Savoie, Champ des Cimes intervient dans une volonté de développer, tout autant un support d'insertion professionnelle en montagne à destination des publics en difficulté du département que d'assurer un véritable suivi des personnes qu'elle accueille.

L'entreprise d'insertion SCIC SA Champ des Cimes est une réponse concrète et originale pour permettre à des personnes en grandes difficultés sociales, exclues de tous les circuits économiques classiques de retrouver, par cette entreprise, une dynamique afin de s'insérer professionnellement dans la société.

L'entreprise Champ des Cimes exerce également un rôle d'expérimentation, d'analyse, de recherche et de forces de proposition dans le domaine de l'économie sociale et solidaire en s'appuyant sur des expériences concrètes qu'elle met en œuvre dans ses domaines de compétence.

A. Vocation de Champ des Cimes

La vocation de l'entreprise d'insertion « Champ des Cimes » est :

- *L'insertion par l'activité économique et la lutte contre les exclusions.*
- *L'entreprise collective dans un but d'utilité sociale en créant des activités et des emplois qui répondent aux besoins émergents, peu ou mal satisfaits, des différents acteurs socio-économiques du territoire.*
- *Le développement local et durable en s'inscrivant dans la revitalisation du plateau d'Assy.*

L'entreprise Champ des Cimes anime, partage et défend dans sa vocation, ses objectifs et ses modes de gestion humaine et partenariale les valeurs fondamentales de l'économie sociale et solidaire et de la montagne.

B. Les objectifs de Champ des Cimes

L'entreprise d'insertion « Champ des Cimes » se fixe comme objectifs :

- *Etre un outil social et économique innovant et performant qui accueille douze postes en insertion par an dès la troisième année et qui développe deux activités :*
 - *un jardin à vocation touristique et pédagogique situé au Plateau d'Assy sur la commune de Passy,*

- *une activité de services aux collectivités territoriales, aux entreprises ainsi qu'aux particuliers dans le domaine environnemental, centrée sur trois secteurs d'activité :*
 - Environnement montagnard
 - Espace verts et forestiers
 - Restauration, valorisation et entretien du petit patrimoine rural montagnard à base de savoirs faire locaux.
- *Avoir une exigence d'entreprise et un réalisme économique au service du projet social.*
- *Être un acteur du développement local, inséré dans le tissu socio-économique du territoire et ouvert sur l'extérieur.*
- *Mettre en place et animer un mode de gestion d'entreprise qui vise à faire adhérer et à faire participer les salariés, les associés et les partenaires socio-économiques au projet de l'entreprise.*

Depuis sa création en juin 2005, Champ des Cimes a embauché et accompagné vingt cinq salariés en insertion.

Après plus de seize mois de fonctionnement son bilan est le suivant :

- Depuis juin 2005 : 32 personnes en insertion recrutées avec 70% de sorties positives en entreprises classiques ou en formation
- En 2005 : un résultat annuel de + 24 000 euros
- 65 chantiers réalisés en 2005 et 96 en 2006
- Au 31/10/06 : 18 salariés dont 12 personnes en insertion encadrées par 3 chefs d'équipe, 1 chef d'exploitation et 2 membres du Directoire.
- Un chiffre d'affaire réalisé sur sept mois en 2005 de 180 000 euros H.T. soit 203 000 euros T.T.C. et un prévisionnel de chiffre d'affaire de 400 000 euros TTC en 2006.
- Une clientèle composée à 38% de collectivités publiques, 35% de collectivités privés et 27 % de particuliers.
- Un développement économique et social conforme aux prévisions de l'étude de faisabilité.

II. La Commune de Passy

Partenaire principale depuis le lancement du projet, la Commune de Passy est fortement impliquée dans le montage de l'entreprise Champ des Cimes et porte avec Champ des Cimes le projet de création du jardin des Cimes.

Elle s'implique sur le projet de création du « Jardin des Cimes » de trois manières :

- La prise en charge de l'aménagement du jardin, des accès et parkings et la recherche de cofinancements
- Le rachat et l'échange des différentes parcelles pour l'acquisition du foncier
- Sa présence dans le capital de la SCIC

Rappelons que le projet de création du jardin s'inscrit dans une dynamique de développement local dans le cadre de la revitalisation du Plateau d'Assy. Les richesses naturelles, patrimoniales et touristiques placent la Commune de Passy de manière tout à fait

privilegiée dans la vallée du Mont Blanc mais le Plateau subit la fermeture des sanatoriums avec de nombreuses pertes d'emplois et une perte importante d'activité.

Depuis le lancement du projet, les membres du Directoire de Champ des Cimes travaillent de manière étroite avec l'ensemble des services de la Commune et l'Office de Tourisme, tant sur les aspects techniques de la création et des aménagements du jardin, la communication, la commercialisation ou les aspects plus administratifs de montages de dossiers.

III. Présentation du Jardin des Cimes

L'entreprise a mené en 2005 une étude de faisabilité qui a validé les différents aspects du projet (social, culturel, touristique, environnement, accessibilité...).

Pour la réalisation de cette étude elle s'est appuyée sur le cabinet d'architecte/paysagiste : *L'Atelier* ainsi que sur le cabinet Dumez : expert en accessibilité/handicap.

Nous présentons ici une version allégée de cette étude.

A. Vocation et objectifs du Jardin

- Revitalisation du Plateau d'Assy par la création d'emploi -10 postes après 3 ans d'ouverture
- Dynamique de territoire par la création d'un équipement correspondant à un tourisme « doux » soucieux de son environnement
- Valorisation de l'environnement montagnard avec une double approche : sensitive et didactique permettant d'accéder à ses différentes dimensions : artistiques, culturelles, botaniques, patrimoniales
- Education à l'environnement

B. Un jardin touristique au cœur du pays du mont blanc pour sensibiliser à l'environnement de montagne

Situé à Passy, à quelques mètres de l'Eglise du Plateau d'Assy (90.000 visiteurs par an), le Jardin des Cimes s'inscrit dans une démarche de territoire avec la valorisation du plateau d'Assy et en pleine complémentarité avec la démarche culturelle, didactique et touristique de la commune.

Le Jardin des Cimes donne accès à l'un des plus beaux panoramas de la vallée sur le Massif du Mont Blanc. C'est un lieu insolite qui donne l'occasion de découvrir l'univers de la montagne par plusieurs approches : la nature, le développement durable et l'aspect culturel.

Il se présente sous la forme d'une déambulation au travers de cinq espaces délimités par des portes. L'ensemble constitue un « voyage » qui prend la forme d'une journée d'ascension en montagne.

L'objectif principal du site, outre le souhait de proposer une promenade aux visiteurs, est d'articuler la découverte du jardin autour d'une sensibilisation à la nature, aux végétaux, aux données climatiques de montagne et plus généralement à l'environnement au sens large.

Chaque porte aborde un ou plusieurs thèmes, propose une signalétique explicative et un contexte sensible adapté au « message ».

Terrain du jardin 1

Le contenu est réparti selon la progression de la visite, des notions les plus générales (strates de végétation, fonctionnement du végétal, climat...) aux plus spécifiques (parcours botanique, notion de milieu, mises en culture et acclimatation...).

L'ensemble constitue un projet complet de sensibilisation mais son articulation ne conditionne pas le sens de la visite. Il est également possible de picorer au gré de ses envies les différents thèmes, sans hiérarchie préalable.

Le jardin s'inscrit dans la tendance nationale de développement d'un tourisme 'doux' qui correspond à un besoin croissant d'outil pédagogique lié à l'environnement.

La Vallée du Mont Blanc est riche en propositions sportives, en activités ludiques et/ou extrêmes mais les offres culturelles restent limitées, en particulier pour les enfants et les seniors.

C. Un jardin accessible à tous

L'accessibilité est une priorité du projet de création du Jardin des Cimes. Si le jardin s'adresse à tous, il faut que tous puissent accéder et déambuler dans l'espace du jardin. Une étude préalable a été confiée à un cabinet spécialisé aux questions d'accessibilité en amont du travail des architectes et paysagistes.

L'objectif est de permettre une accessibilité physique au jardin à tous (en particulier pour les personnes en fauteuil) mais également une découverte du jardin et de ses messages la plus compréhensible possible notamment en travaillant sur les modalités de formes à adapter pour les personnes porteuses de handicap sensoriel ou mental.

a. Cinq espaces pour découvrir la richesse de l'environnement en montagne

Le visiteur n'est pas simplement invité à visiter le jardin mais à vivre une expérience de découverte sensorielle et didactique au travers des cinq espaces qui structurent la déambulation et retrace l'expérience d'une course en montagne à l'échelle du jardin.

- Pôle de vie, porte de l'ombre et porte d'or

Le visiteur entre dans le jardin par le pôle de vie qui réunit la billetterie, un espace de restauration, une boutique et les toilettes. Le pôle de vie est le lieu de passage pour tout début et fin de visite du jardin. Le visiteur est ensuite plongé dans un univers de végétaux et de sous bois sombre, retraçant les débuts d'une course en montagne.

Une animation sonore est installée sur l'ensemble de la montée. Elle permet de créer un effet de volume et de mouvement lors de la diffusion du chant des oiseaux des contrées environnantes. Le visiteur amorce ainsi l'ascension du jardin.

La visite se poursuit dans une ambiance de brumes colorées sous un petit bois d'épicéa permettant au visiteur de sentir les sensations d'un matin en moyenne altitude.

- La porte des anges et le chemin de fer

Le chemin aboutit au point culminant du jardin qui permet au visiteur de se retourner et d'admirer pour la première fois, le panorama du massif du mont blanc qui s'offre à lui. Le visiteur traverse une cabane avant d'aboutir sur une terrasse qui lui permet de contempler le paysage.

A la sortie de la porte des anges, une main coulante en inox sert de guide au visiteur qui le dirige vers une nouvelle zone arborée en pente.

L'ensemble est un grand chemin de fer souple, facile d'accès, qui serpente sous les conifères au fil du bruit et de la sensation de l'eau qui coule au niveau de la main des visiteurs.

- Porte des miroirs

La porte des miroirs dans laquelle l'eau de la main coulante finit sa course est représentée par un grand bassin agrémenté de plusieurs terrasses de jardins botaniques, permettant plusieurs jeux hydrauliques.

Le petit jardin botanique divisé en dix parcelles permet d'évoquer en détail la classification des végétaux d'une partie de l'histoire des naturalistes, des premiers herbiers de montagne et du passage à l'ère scientifique, vers une recherche botanique des espèces végétales.

- La porte des Palabres

L'espace consacré à la porte des palabres constitue la partie la plus importante du projet. Directement orientée vers le potager et la mise en culture des fruits et des légumes, c'est un lieu qui s'apparente à un vaste plateau divisé en cinq types de jardins ;

- Le jardin sauvage,

Il accueille le visiteur descendant de la porte des miroirs, présente une collection de végétaux issus de l'univers de la cueillette et de la glane, avant la domestication et la mise en culture des espèces.

- Le voyage en Orient,

Introduction à l'acclimatation des espèces et présentation de collections de légumes provenant principalement de Chine et du continent asiatique. Choux Pet-saï, Perilla de Nankin, Laitue chrysanthème, Baselle de Malabar...des variétés peu connues qui incitent au voyage et à la curiosité. Une occasion rare de les voir s'épanouir sous d'autres climats et de prendre conscience du voyage des plantes au fil des siècles.

- L'orgue à Céréales,

Présentation de 6 à 9 variétés de céréales et autres plantes d'usage relativement courant (maïs, blé, orge, sarrasin, quinoa, soja...) et pourtant souvent méconnues du public sous la forme végétale. C'est aussi la parcelle qui introduit l'histoire de la domestication des végétaux et des aires d'expansion de l'agriculture à partir du néolithique.

- Le voyage aux Amériques,

L'aventure continue de l'autre côté de l'océan. Famille des solanacées (tomates, pomme de terre...) et légumes ayant fait l'objet d'acclimations multiples. La parcelle est entourée d'une plantation de maïs et la partie centrale est occupée par une série de tontines

(contenants en fibre végétale tressée, permettant aux plantes de voyager sur les bateaux) dans lesquelles sont plantées des variétés issues du continent américain.

□ Le jardin de simples,

Illustration de notre rapport particulier au règne végétal ou chaque entité passe successivement du statut de médicament à celui de légume et parfois de fruit en fonction des usages et des cultures. Les simples sont une collection de plantes aromatiques organisées en carrés de plantation (menthe, basilique, sauge, romarin, persil, oseille, lavande...). Autant de plantes dont les vertus sont connues depuis l'antiquité et qui ont été à la base des jardins des monastères de l'époque médiévale. Autour, une collection de planches de légumes, salades, choux...chacune liée à une histoire particulière.

L'objectif principal de la parcelle est de pouvoir présenter un vaste potager pouvant servir de lieu de production et de lieu d'ateliers en même temps.

- Plateau pédagogique et porte des lunes

Partie centrale du projet de jardin, le plateau est en réalité une large esplanade en bois (plancher en mélèze brut sur lambourdes) qui file, sur un niveau constant, de la porte des palabres jusqu'à l'espace du pôle de vie, en traversant l'espace consacré à la mise en place d'évènements artistiques (scène extérieure : porte des lunes). Il s'agit d'un prolongement direct du pôle de vie, remplissant une fonction identique de lieu d'animation et de pause.

Sur le platelage se greffe une succession de petits espaces ludiques, organisés en plateaux qui alternent entre carré ombragé, espace ateliers, carré de plantation...tout en laissant une couloir de circulation d'une largeur constante de deux mètres. La fluidité de la circulation reste possible, sans interférer avec la vie du plateau. L'objectif est d'organiser, par l'usage d'un mobilier particulier, de contenants, de lumière, de massifs...un lieu festif et accueillant. Son prolongement vers la porte des palabres devient logique. L'ensemble constitue une première approche du jardin pour ceux qui ne souhaitent pas nécessairement effectuer l'ensemble de la promenade.

Les ateliers pédagogiques sont volontairement regroupés sur le plateau pour en constituer l'un des éléments d'animation

Le travail de conception du jardin s'appuie également sur un fonctionnement soucieux du développement durable avec une utilisation des énergies raisonnée (fourniture optimale de l'énergie sous forme d'énergies renouvelables) et une utilisation de l'eau à partir d'eau de récupération.

IV. Investissements et financement du jardin

Lancée en juin 2006, l'étude de maîtrise d'œuvre, portée par Champ des Cimes et la commune de Passy a permis de définir et de concevoir le Jardin ainsi que son plan financier.

Les travaux sont prévus pour le début de l'année 2007 pour se terminer en mai 2008. L'ouverture du jardin est prévue en juin 2008

A. Financement du jardin

Les investissements concernant l'aménagement du jardin sont d'un montant de 539.000 euros H.T. soit 644.644 euros T.T.C. auquel il faut rajouter le coût des accès et des parkings d'un montant estimé à 97.000 euros H.T. soit 116 012 euros TTC.

Le montant total des investissements du projet s'élève donc à 636.000 euros H.T. soit 760 656 euros T.T.C., arrondi à 760 000 euros TTC.

Afin de permettre une ouverture du jardin en juin 2008, les travaux de réalisation du Jardin se dérouleront sur deux années : de 2007 à 2008 en trois phases distinctes :

Investissements	Montant H.T. en euros	Montant T.T.C. en euros	Maîtrise d'ouvrage/financement
Phase 1 2007 : Mise en forme et viabilisation du terrain	330 267	395 000	Commune de Passy
Phase 2 en 2007 : aménagements et réalisation du Jardin	209 030	250 000	SCIC SA Champ des Cimes
Phase 3 en 2008 : réalisation des accès et du parking	96 153	115 000	Commune de Passy
Montant Total	636 000	760 000	

Il y'a deux maîtres d'ouvrage : la Commune de Passy qui assure financièrement et techniquement les phases 1 et 3 et la SCIC SA Champ des Cimes qui assure la conception et la réalisation de la phase 2.

Chaque maître d'ouvrage assure la réalisation et le financement de ses phases en sollicitant des partenaires publics et privés.

Le financement des investissements est réparti en fonction des travaux et des phases sur deux années du printemps 2006 à l'été 2008.

B. Plan de financement du projet

Financements	Montant total TTC en euros	Années d'engagements des financements ¹	Niveau d'avancement
Commune de Passy et ses partenaires (Conseil Régional, Conseil Général, Député)	510 000	2006-2007-2008	Acquis
Champ des Cimes et ses partenaires (Agence Nationale des Chèques Vacances, Botanic)	100 000	2006-2007-2008	Acquis
Autres (CDRA, IGF...)	150 000	2007-2008	<i>Dossier en cours</i>
Montant total en euros et TTC	760 000	2006-2007-2008	

Une fois les travaux de la phase 1 et 3 réalisés, la commune signe avec Champ des Cimes un Bail emphytéotique administratif qui permet à l'entreprise d'assurer la maîtrise d'ouvrage et la réalisation du jardin et de gérer par la suite sa commercialisation et son développement.

V. Le fonctionnement du jardin

Le jardin, ouvert au public dès juin 2008, et géré par Champ des Cimes, a pour vocation d'accueillir au bout de trois ans près de 20 000 visiteurs par an. Ouvert du mois de juin à la fin du mois d'octobre, le Jardin des Cimes est mis en place à partir du mois d'avril par une équipe de salariés en insertion de Champ des Cimes et démonté pendant le mois de novembre.

Cette courbe de fréquentation relativement prudente est alignée sur celles de jardins déjà existant (Jardin des cinq sens à Yvoire, Jardin des secrets à proximité d'Annecy) et bénéficiant d'un environnement similaire (à proximité de zone touristique en Haute-Savoie).

	2008	2009	2010
Nombre prévisionnel de visiteurs	13.000	15.000	20.000
<i>dont clientèle touristique</i>		38%	
<i>Clientèle locale</i>		57%	
<i>Scolaires</i>		5%	
Nombre de visiteurs moyen par jour	83	125	166
Tarif moyen	5,3 €	5,3 €	5,6 €

Un parking situé en contrebas du jardin a une capacité de 47 places pour des voitures et une aire de dépôt est organisée pour les autocars afin qu'ils puissent déposer les visiteurs avant de stationner sur un parking spécialement prévu à ce effet.

A. Le compte de résultat

Champ des Cimes a mise en place une comptabilité analytique qui permet de gérer séparément ses deux activités (Jardin et Services).

Nous présentons ici le compte de résultat prévisionnel du futur Jardin des Cimes.

Désignation	2008	2009	2010
Vente + production	64 800 €	133 200 €	236 500 €
Achats consommés	5 760 €	12 960 €	25 950 €
Marge globale	59 040 €	120 240 €	210 550 €
Consommations intermédiaires	54 500 €	78 000 €	84 200 €
Fournitures consommables	10 500 €	28 500 €	28 500 €
Services extérieurs	44 000 €	49 500 €	55 700 €
Valeur ajoutée	4 540 €	42 240 €	126 350 €
Subvention d'exploitation	50 000 €	54 000 €	43 000 €
Impôts et taxes	2 000 €	2 000 €	3 000 €
Charges de personnel	101 724 €	114 744 €	127 812 €
Excédent brut d'exploitation	- 49 184 €	- 20 504 €	38 538 €
Dotation aux amortissements	28 334 €	30 668 €	34 000 €
Résultat d'exploitation	- 77 518 €	- 51 172 €	4 538 €
Produits financiers			
Charges financières			
Résultat financier	- €	- €	- €
Résultat courant	- 77 518 €	- 51 172 €	4 538 €
Produits exceptionnels	210 000 €	10 000 €	10 000 €
Résultat exceptionnel	210 000 €	10 000 €	10 000 €
Participation des salariés			
Impôt société	40 001 €		
Résultat de l'exercice	92 481 €	- 41 172 €	14 538 €
Capacité d'autofinancement	120 815 €	- 20 504 €	38 538 €

Le chiffre d'affaires du jardin connaît une très forte progression sur les trois premières années. Son faible niveau en première année s'explique par le démarrage avec 13000 visiteurs la première année. Le jardin se développe en termes de fréquentation en deuxième année puis en troisième année avec une moyenne stabilisée à 20 000 visiteurs pour les années suivantes.

Une grande partie des charges dépend des charges salariales en forte augmentation les trois années. Une stabilisation des équipes, dès la quatrième année, permettra également une stabilisation de ces charges.

B. Les charges salariales

Désignation	2008	2009	2010
Salaires bruts	72 660 €	81 960 €	91 296 €
<i>Direction</i>	16 500 €	16 836 €	17 172 €
<i>Chef d'équipe</i>	11 160 €	11 724 €	12 300 €
<i>Animateurs Insertion</i>	7 500 €	7 500 €	15 300 €
<i>Accueil Public Insertion</i>	7 500 €	15 300 €	15 300 €
<i>Salariés en insertion</i>	30 000 €	30 600 €	31 224 €
Charges sociales Patronales	29 064 €	32 784 €	36 396 €
<i>Direction</i>	6 600 €	6 732 €	6 864 €
<i>Chef d'équipe</i>	4 464 €	4 692 €	4 920 €
<i>Animateurs Insertion</i>	3 000 €	3 000 €	6 000 €
<i>Accueil Public</i>	3 000 €	6 120 €	6 120 €
<i>Salariés en insertion</i>	12 000 €	12 240 €	12 492 €
Autres charges de personnel		- €	- €
<i>Medecine du travail</i>			
Charges de personnel	101 724 €	114 744 €	127 692 €

Année	Nombre d'emplois en insertion créés*	Equivalent temps plein postes en insertion sur le Jardin*
2008	6	3
2009	7	3,5
2010	8	4

Ils représentent de très loin le poste de charges le plus important que l'entreprise devra supporter. De 101 724 euros en 2008, ils passent à 127 692 euros en 2007. Le jardin débutera avec 6 personnes en insertion embauchées en 2008, pour parvenir à 7 personnes en 2009 et 8 en 2010.

* : Le tableau ci-dessus ne comptabilise que le nombre d'emplois créés par l'activité Jardin ainsi que le nombre d'équivalent temps plein sur les six mois d'ouverture mais il est important de noter que les personnes recrutées sur les six mois du Jardin travailleront également, afin d'assurer la qualité de l'accompagnement social et le retour à l'emploi, sur l'activité service.

Un chef d'équipe et un membre du Directoire de Champ des Cimes sont également intégrés dans les charges relatives au jardin pour la gestion et l'encadrement des équipes sur le jardin.

Deux subventions permettent de supporter une partie de ces charges salariales :

- La subvention de la Direction Départementale du Travail qui s'élève à 9621 euros annuels pour les postes en insertion
- Une subvention du Conseil Général de Haute Savoie, permettant une partie de la prise en charge du poste de chargé d'insertion dans le cadre de l'accueil au sein de l'entreprise de personnes RMIstes. Et de chômeurs de longue durée.

C. Les résultats exceptionnels

La ligne des résultats exceptionnels, très importante la première année, 210 000 euros, correspond aux subventions d'investissement permettant le financement du jardin. Elles sont intégrées dans leur globalité dès 2008. Deux petites subventions de 10000 euros chacune viennent compléter ces subventions en 2009 et 2010.

VI. Conclusions

Inscrit au cœur du développement durable, ce projet tient son originalité et sa pertinence des trois domaines d'intervention qu'il occupe :

- L'aspect environnemental

Dans une démarche de qualité et de valorisation de l'environnement, le Jardin des Cimes est un outil pédagogique et didactique sur la montagne, accessible à tous. En outre, les choix techniques se font dans une démarche de préservation et de valorisation de l'environnement (utilisation de techniques traditionnelles de murs bois, énergie renouvelable,...)

- L'aspect social : insertion professionnelle de personnes en difficulté

De par son statut d'entreprise d'insertion, la SCIC *Champ des Cimes* permet d'élaborer avec chaque personne un accompagnement et un parcours progressif d'insertion dans lequel la formation aux différents supports, l'accès à la citoyenneté et à un emploi stable dans une entreprise classique sont les finalités profondes. L'outil touristique que représente le jardin est également l'occasion pour des personnes souvent en échec et dévalorisées de pouvoir présenter et mettre en avant leur travail à un large public.

- L'aspect économique : équilibre financier

Le jardin est, avant tout, géré par une entreprise, Champ des Cimes, avec des impératifs de rentabilité. L'objectif est d'équilibrer le projet dès sa troisième année de fonctionnement.

- Le développement local par la valorisation de l'environnement et la revitalisation du Plateau d'Assy

Inscrite dans une démarche de développement local, le jardin des Cimes intervient sur le territoire par la revalorisation du Plateau d'Assy, grâce à la mise en place du jardin, inscrit dans une démarche globale de la commune de Passy sur le plan touristique.

Ce projet se caractérise par son originalité et son ambition :

- Aucune entreprise d'insertion n'est actuellement positionnée sur ce créneau de jardin à vocation touristique doublée, dans l'entreprise d'une activité de services sur l'environnement
- Une structure juridique originale, sous forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif permettant une implication de divers partenaires en particulier des partenaires privés et publics
- Une faisabilité technique validée par des experts sur les aspects techniques, sociaux et économiques

VII. PARTENAIRES IMPLIQUES DANS LE PROJET

Plusieurs partenaires soutiennent Champ des Cimes à différents niveaux :

- *L'Agence Nationale pour l'Emploi de Sallanches*
- *L'Agence Nationale des Chèques Vacances*
- *Botanic*
- *Caisse d'Épargne des Alpes*
- *Conseil Général de Haute Savoie*
- *Conseil Régional Rhône Alpes*
- *Direction Départementale du Travail et de l'Emploi de la Haute-Savoie*
- *Eurogroup Autrement*
- *Fondation Agir Pour l'Emploi*
- *Fondation Vediorbis*
- *Fondation Vinci*
- *Fond Social Européen*
- *France Active*
- *Mission locale Faucigny Mont Blanc*
- *Office de Tourisme de Passy*
- *Réseau entreprendre et Haute Savoie Entreprendre*
- *SIVOM « Pays du Mont Blanc »*
- *Syndicat Intercommunal de l'Espace Mont Blanc*
- *L'Union Régionale des Entreprises d'Insertion Rhône Alpes*
- *L'Union Régionale des Sociétés Coopératives Rhône Alpes*